

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

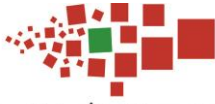


المركز الجهوي للاستثمار فاس مكناس
Centre Régional d'Investissement Fès - Meknès

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mercredi 28 octobre 2020

2^{ÈME} SESSION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CRI FES MEKNES



28 octobre 2020- Le Centre Régional d'Investissement de la Région Fès-Meknès a tenu son deuxième Conseil d'administration au siège de la Wilaya sous la Présidence du Wali de la Région, Gouverneur de la Préfecture de Fès, Monsieur Essaïd Zniber.

Ce conseil s'inscrit dans le cadre de la loi 47-18 portant sur la réforme des Centres Régionaux d'Investissement et la création des Commissions Régionales Unifiées

d'Investissement à travers notamment une nouvelle organisation autour de deux pôles à savoir le pôle « Maison de l'investisseur » et le pôle « Impulsion économique et offre territoriale » dont les objectifs sont l'amélioration du climat des affaires, la promotion de l'investissement, la simplification des procédures y afférentes et l'amélioration de l'attractivité de la région et sa compétitivité économique, pour la création d'avantage de richesses et d'emplois.

Dans son mot d'ouverture, M. le Wali a rappelé les axes et les objectifs de la réforme des CRI initiée sur les Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, ainsi que les missions du CRI 2.0 en tant que véritable guichet unique au service de l'investisseur, intervenant sur toute la chaîne de l'acte d'investir.

Il a également souligné que cette réforme constitue un saut qualitatif en matière de traitement des dossiers d'investissement à travers la simplification des procédures via la plateforme « CRI-Invest » qui a transformé en profondeur la relation entre les administrations et les investisseurs. M. le wali a remercié à cette occasion tous les membres de la Commission Régionale Unifiée d'Investissement pour leur engagement et leur forte implication dans un cadre participatif pour la réussite de ce chantier d'envergure.

Il a précisé que les indicateurs relatifs aux nombres de dossiers d'investissement traités, ainsi que ceux relatifs à la réduction du délai de traitement, en dépit de la conjoncture marquée par la pandémie du Covid 19, ont connu une nette amélioration. Ainsi, le délai de traitement des dossiers d'investissement a baissé de manière remarquable pour atteindre une moyenne de 29 jours en 2020 (contre plus de 100 jours lors des années précédentes).

L'ordre du jour de cette réunion a porté notamment sur le bilan des principales réalisations du CRI sur les deux exercices (2019 et 2020), l'état de mise en œuvre des décisions du premier conseil d'administration datant du 12/12/2019, et enfin l'approbation des différents comptes, budgets et plans d'action stratégiques présentés par le CRI.



M. Tazi Yassine a présenté lors de cette réunion, le plan d'actions stratégique du Centre Régional d'Investissement Fès-Meknès, qui s'articule autour de cinq orientations stratégiques, qui couvrent les différentes missions attribuées au CRI Fès-Meknès en vertu de la loi 47-18 et se présentent comme suit :

1. Développement d'une offre de services aux meilleurs standards,
2. Accompagnement 360° des investisseurs et des porteurs de projets,
3. Développement d'une offre territoriale de qualité, marketée et partagée,
4. Positionnement en tant que Centre de réflexion stratégique pour le développement de l'investissement régional et national,
5. Développement des compétences, standardisation et digitalisation. Afin de les concrétiser, ces orientations s'accompagnent d'objectifs stratégiques et d'actions pouvant être réalisées à court et moyen terme, formant ainsi un Plan d'actions stratégique sur trois ans (2021-2023).

Il a souligné que ce plan d'actions stratégique sera décliné en plan d'actions opérationnel et fera l'objet d'un pilotage et de suivi de réalisation par la Direction du Centre et par le Conseil d'Administration.

La vision de M. Tazi est de faire de la qualité de service une valeur essentielle du CRI Fès-Meknès et orienter les actions du Centre autour de la Customer Centricity. Il a précisé que cette vision nécessite des prérequis comme la standardisation des processus et des outils de travail, ainsi que la mise en place d'une offre de services complète pour le développement des investissements et l'accompagnement des porteurs de projets au niveau de la région.

Contacts

Chef de Division Offre Territoriale & promotion.
Lamiaie HANOUNE – Tel. : + 212 (5) 35 65 20 57
ghanoune@fesmeknesinvest.ma

Chef de Service Promotion et Attractivité Territoriale
Yahya SAADANI - Tel. : + 212 (5) 35 65 20 57
ysaadani@fesmeknesinvest.ma



المركز الجهوي للإستثمار فاس مكناس
Centre Régional d'Investissement Fès - Meknès